

Penser l'accessibilité des publics en situation de handicap au spectacle vivant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Connaître les obligations légales liées à l'accessibilité. Être en mesure de rédiger son registre public d'accessibilité. Mieux cerner les besoins et les solutions existantes pour un public en situation de handicap. Maîtriser la chaîne de l'accessibilité culturelle : programmation, communication, développement des publics, accueil.

PUBLIC CONCERNÉ

Agents d'un lieu de spectacle vivant

PRÉ-REQUIS

Aucun niveau pré-requis pour les stagiaires

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 7 h

LIEU ET MODE DE LA FORMATION

En présentiel

Lieu au choix (Possibilité de la réaliser sur place dans votre lieu)

TARIFS

2000 € TTC pour un groupe jusqu'à 15 personnes (hors frais de déplacement).

DELAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Nous contacter

CONTENU DE LA FORMATION

- Handicap et accessibilité :
Définitions, obligations légales 60 min
- Atelier « Appréhender le registre public d'accessibilité » 45 min
- Présentation des différents handicaps 135 min
Moteur, sensoriel, intellectuel, cognitif, psychique...
- Besoins et solutions
- Communiquer vers un public en situation de handicap 60 min
- Connaître les relais à mobiliser sur son territoire 30 min
- Atelier « Organiser son événement accessible » 60 min
- Réaliser son autodiagnostic 30 min

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés, vidéos, mises en situation

MOYENS TECHNIQUES

Salle de projection ou salle de réunion avec tables et chaises, vidéoprojecteur, enceintes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPEES

Nous contacter pour faire part de tout besoin spécifique afin que des aménagements nécessaires soient mis en œuvre.

CONTACT

Amar Nafa, délégué général de Culture Relax
amar.nafa@culture-relax.org